



Paris, le 23 novembre 2022

## RAPPORT MORAL et D'ACTIVITÉ 77<sup>ème</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le 23 novembre 2022

L'effectif de notre Section est de 235 adhérents. Le quorum à atteindre pour que notre Assemblée Générale (A.G.) puisse se tenir est fixé à 10 % des effectifs, soit 24 adhérents, y compris les procurations reçues.

Le Bureau sortant a décidé d'organiser cette A.G. en visioconférence.

Pour le quorum, nous avons comptabilisé les adhérents présents à la visioconférence ainsi que les procurations reçues.

Nous avons donné la possibilité à tous les adhérents de voter en ligne via un lien Google Form (*le contenu de ce vote est confidentiel*) avec l'adresse mail du votant pour :

- Le Rapport Moral 2021/2022
- Le Bilan Financier 2021/2022
- Le tiers renouvelable

Le vote en ligne a été proposé du mardi 22 novembre 2022 au mercredi 23 novembre 2022 18 h. Pour cela, vous avez reçu tous les documents nécessaires.

À ce jour, 25 procurations ont été recensées, 15 personnes en présentiel ou ayant votés en ligne. Cela représente un total de 40 personnes. Le quorum est donc atteint. Notre Assemblée est validée.

La saison 2021-2022 en quelques points :

- ✚ Le bilan des nuitées de Valloire fait apparaître une augmentation sensible de 1231 nuitées.
- ✚ Occupation des Tines : **24** semaines de locations.
- ✚ Nombre d'adhésions en très nette hausse (+**127**).
- ✚ Situation financière confortable et dotations du S.C.P.O. via le C.A.S.I. de P.R.G.
- ✚ Informations diverses.

---

.../...

### Notre section saison 2021/2022.

Après deux saisons difficiles liées à la pandémie, nos adhérents ont pu retrouver le chemin des pistes et des stations d'hiver et le plaisir de la montagne l'été. Le nombre d'adhérents et le taux de réservation dans nos deux infrastructures n'avaient pas atteint un tel niveau depuis plusieurs années.

Le nombre d'adhérents et le taux d'occupation du chalet de Valloire retrouvent les chiffres d'avant Covid. Aux TINES : Il y a longtemps que les appartements n'ont pas bénéficié d'un tel taux d'occupation (24 semaines de locations).

Le C.A.S.I. de P.R.G. (Comité d'Action Sociale Interentreprises) a doté le S.C.P.O. Général d'une subvention importante qui a permis au S.C.P.O. Général de venir en aide aux sections en difficulté suite aux restrictions sanitaires et ayant des charges fixes.



Cette aide nous a permis d'aborder la saison 2021-2022 de façon confortable et de pouvoir investir dans nos structures : investissements pour le confort mais aussi investissements pour limiter les dépenses.

Pour le confort, nous avons commencé à investir dans la literie de l'Ancienne École Fruitière. Les matelas des deux chambres du rez-de-chaussée ont été remplacés.

Par économie : Notre charge d'électricité était exorbitante. Dans son dernier rapport, Julia BELLAMY (*Vérificatrice aux comptes*) mettait en exergue ce poste de 7000€.

La consommation des radiateurs était excessive. Nous avons commencé par installer des radiateurs à inertie ou accumulation. Ils sont dotés d'un indicateur de température, ce qui nous permettra de mieux gérer la température des chambres et de maintenir dans les parties communes une température autour de 19°. Ils sont dotés d'un dispositif « *Fenêtre ouverte* » qui coupera automatiquement et temporairement leur fonctionnement dans cette configuration.

Nous avons aussi décidé de piloter l'ensemble des radiateurs électriques à distance via une box maison « Tydom » utilisée à condition que la liaison internet du chalet soit fiable. Le changement d'opérateur nous a permis de fiabiliser cet accès.

Notre premier constat sur moins d'une année est une économie d'environ 2500€. Nous devrions économiser environ 3000€ pour un investissement de 1400€, hors radiateurs.

Il faut parfois savoir dépenser pour économiser.

## Notre situation financière et la comptabilité de la Section

Pour rappel : Lors de l'A.G. 2019, nous avons pris la décision de faire en sorte que notre section parvienne à son autonomie financière en 2025. Cet objectif repose sur une gestion qui prévoit l'éventuelle suppression de subventions. En effet, ces dotations, en devenant de plus en plus aléatoires, suspendues ou supprimées, nous mettaient en difficulté.

Nous entrons dans la quatrième année de cette perspective pour 2025. La gestion de l'Ancienne École Fruitière n'est toujours pas en équilibre. Les appartements des TINES génèrent cette année un excédent, mais nous sommes toujours dépendants des subventions. Il faut donc continuer vers notre objectif de 2025.

Nous essayons, en plus, de diminuer nos charges en renégociant certains contrats comme celui de la SOCOTEC que nous avons dénoncé au profit d'Alpes-Contrôles, ce qui engendrera une économie de 50% sur ce poste comptable.

Grâce aux subventions du S.C.P.O. Général et indirectement de C.A.S.I. de P.R.G., notre situation financière pour cette fin de saison est confortable : 17 310,84€ sur notre compte contre 5 662,95€ en début de saison.

Le bilan financier pour cette saison est de 11647,89€ contre -3 536,53€ l'année dernière à la même époque.

## Chalet de Valloire – Ancienne École Fruitière

L'occupation du chalet de Valloire : Augmentation des nuitées 1231 contre 545 la saison dernière (*Covid*) N'oubliez pas que Valloire est une destination de montagne agréable aussi l'été : Randonnées VTT, Vélo sur route, Activités sportives organisées par la station, Tyrolienne au-dessus du lac, Vol ULM, Parapente, Via ferrata, Accrobranches, Trail du Galibier... et la terrasse du chalet est un petit coin agréable pour profiter du soleil !

Nous avons organisé une semaine de travaux dans l'Ancienne École Fruitière avec 7 participants. Nous souhaitons remercier ces bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie pour le confort de tous.

Tout en surveillant les travaux du S.S.I. (*Système de Sécurité Incendie*) par l'entreprise *AlpIncendie* qui devait mettre en place un déport du S.S.I. dans la chambre « Le PREAU » et un détecteur supplémentaire dans les combles afin d'améliorer la sécurité conformément à la demande Commission de Sécurité, nous avons entrepris :



## À l'extérieur :

La réalisation d'un drainage au niveau extérieur des chambres du rez-de-chaussée afin d'essayer de régler les problèmes d'humidité. Cette opération nous a incités à améliorer l'accès au Chalet par l'escalier donnant accès à la terrasse. Un petit passage en pierres vous permettra d'accéder au chalet.

Nous avons provisoirement déposé le cabanon sur la terrasse. Celui-ci était gênant pour la réalisation de l'étanchéité de la terrasse et les travaux de remplacement de la rambarde prévus au printemps 2023. Il sera reconstruit avant l'été 2023.

Nous avons réparé la façade du chalet qui laissait apparaître des dégradations importantes ainsi que les appuis de certaines fenêtres qui se délabraient, la Mairie se refusant de traiter ces dégradations.

Nous avons ré-étanchéifié l'intégralité de la terrasse avec la pose sur toute la surface d'une bande de protection qui devrait mieux pérenniser cette étanchéité.

Nous avons poncé et repeint la porte de la cuisine.

## À l'intérieur :

L'affichage sur les portes, fréquemment abîmé lors de nos passages, a été changé. Des affiches plastifiées ont été installées. Nous avons posé des grooms sur certaines portes coupe-feu et recollé des carrelages dans le couloir.

Le nettoyage des couvertures a été effectué partiellement au 2<sup>ème</sup> étage.

Les zones d'humidité qui apparaissaient dans les Chambres du sous-sol pouvaient avoir deux origines :

- Un problème de ventilation.
- Une pénétration d'humidité venant de l'extérieur.

Nous avons donc, en plus du drainage extérieur, amélioré l'extraction d'air et nettoyé les dégradations liées à cette humidité.

Nous avons installé des liseuses à LED avec port USB et tablette.

Dans la Chambre Thabor qui ne possède pas de volet, l'éclairage public pouvait être gênant. Nous avons donc posé des rideaux occultants.

Nous avons remplacé tous les anciens radiateurs énergivores par des radiateurs 1000W à inertie avec affichage de la température. La température maximum préconisée dans le chalet sera de 19°. Il vous sera possible de baisser la température sans toucher au programme.

Une clé de secours à l'extérieur du chalet permettait d'entrer par la porte de la cuisine centrale. Toutefois, comme la consigne de ne pas laisser la clé à l'intérieur dans le barillet n'était pas toujours respectée, nous avons changé le barillet de cette porte qui ne nécessite plus de clé côté intérieur. En cas d'urgence, une boîte à clés installée à l'extérieur permettra, avec un code, d'accéder à la clé pour ouvrir la porte de la cuisine.

Nous avons fait installer un nouveau digicode sur la porte d'accès en bas du chalet. Le nouveau code sera mentionné sur vos bulletins de réservation et sera changé tous les ans.

## Les améliorations et innovations que nous vous proposons pour 2023 :

Bien entendu ces travaux seront fonction de nos finances et de l'aide que pourront nous apporter certains adhérents.

### À l'extérieur :

- Reconstruction du cabanon sur la terrasse avec un toit en tavaillons.
- Achat équipements :
  - Trois tables d'extérieur (pliantes) - 10 chaises de jardin - fauteuils - barbecue.
  - Trouver une solution pour se protéger du soleil sur la terrasse.
- Volets façade.
  - Déposer tous les volets, les poncer et les repeindre.
- Bardage extérieur :
  - Sur une hauteur d'environ 1m (*niveau appui des fenêtres*) depuis les deux chambres du rez-de-chaussée jusque sur la terrasse vers le cabanon.



- Œil de bœuf Aile droite et Aile Gauche de la Fruitière :  
Par mesure d'économies d'énergie, fermeture de l'accès.

## À l'intérieur :

- Literie : Remplacement des 18 matelas des chambres au niveau des cuisines et au deuxième étage.
- Chambres du rez-de-chaussée : Rebouchage et colmatage des ventilations hautes. Reprise des peintures.
- Dépose du Lambris dans le couloir (*Demande de la Commission de Sécurité*) et travaux de placoplâtre.
- Modification des 11 Armoires des chambres : Aménagement d'une petite penderie dans chaque armoire.

## Les appartements des Tines.

Les appartements auront bientôt 20 ans et certains équipements comme les réfrigérateurs et les aspirateurs demandaient à être remplacés. C'est chose faite !

Nous pouvons dès à présent piloter à distance les radiateurs principaux (*Chambre et Salle à manger*). Ce dispositif permettra de faire des économies d'énergie et également d'améliorer votre confort : Vous allez pouvoir arriver en hiver dans un appartement douillet et chauffé. Nous prendrons nos dispositions pour mettre du chauffage quelques heures avant votre arrivée.

Nous avons également remplacé certains radiateurs à accumulation vous permettant de régler la température de la pièce et d'améliorer la qualité du chauffage. Nous préconisons une température de 19° max.

En plus de ces investissements, nous avons apporté quelques améliorations dans les appartements.

### Au « Brévent » 1<sup>er</sup> étage :

- Réaménagement du placard de la cuisine (*ces travaux ne sont pas entièrement terminés*).
- S.d.B. Reprise de l'interrupteur à l'entrée de la S.d.B. et pose d'un éclairage efficace.

### Au « Mont Blanc » 2<sup>ème</sup> étage :

- Remplacement de l'armoire de la Salle à manger.

### Ce que nous vous proposons pour 2023 comme améliorations et innovations :

Bien entendu ces travaux seront conditionnés par nos finances et la participation apportée par quelques adhérents.

- Pose de rideaux occultants : L'éclairage public est intense et gênant la nuit.
- Continuer le remplacement progressif des anciens radiateurs énergivores.
- Trouver une solution pour la fenêtre du rez-de-chaussée (Elle gondole et les vitres se cassent)
- Finir les travaux et l'aménagement du placard de la cuisine du « Brévent »
- Peinture et sol de la S.d.B. du « Brévent »
- Appartement « Le Mont Blanc » : reprendre les fissures dans la cuisine au droit de la fenêtre.

## Informations diverses.

### 1- A.N.C.V. (Agence Nationale des chèques-Vacances)

Notre adhésion à l'A.N.C.V. est enfin acquise et va nous permettre d'encaisser les chèques-vacances. Nous reviendrons vers vous à ce sujet avant la fin de cette année pour vous permettre d'utiliser ce mode de paiement.

### 2- Mécénat Fiscal (Dons défiscalisés)

Le S.C.P.O. est une association déclarée d'intérêt général et à ce titre a reçu l'autorisation de percevoir des dons de ses adhérents.

Seul le S.C.P.O. Général est habilité à percevoir des dons et il les reversera aux sections concernées. Ces dons feront l'objet de la délivrance d'un *Cerfa* vous permettant de les mentionner dans votre déclaration d'impôts et de bénéficier d'un crédit d'Impôts de 66% du montant de votre don.

Si vous le souhaitez vous pouvez vous renseigner auprès des responsables de la section.





3- **Virement bancaire.**

Cette procédure a un coût mais devrait pouvoir être mise facilement en œuvre et vous permettre de payer vos séjours. Au même titre que le paiement par chèque-vacances, nous reviendrons vers vous avant la fin de l'année.

4- **Vérificateur aux comptes.**

Julia BELLAMY a été désignée, lors de notre dernière Assemblée Générale, vérificatrice aux comptes. Nos comptes ont été vérifiés.

5- **Legs de Roger BRACON.**

L'affaire du legs de Roger BRACON n'est toujours pas réglée.

Maître DELOUBES a enfin fait le nécessaire pour transférer la succession de Roger BRACON aux « Domaines » seul service de la D.G.F.P. habilité à traiter la « vacance de la succession de Roger BRACON ».

Ce dossier a été transféré au mois de décembre 2021 « aux Domaines ». Nous avons pris un premier contact avec ce service pour savoir où en était l'instruction de cette succession.

Elle est entièrement réétudiée et les héritiers (*Ligue contre le cancer et S.C.P.O.*) seront traités en fin de procédure. Nous ré-interviendrons auprès de ce service à la fin de l'année.

Affaire à suivre....

6- **Équipe Compétition Challenge Magalie MEJEANT et Challenge Jean LAVIGNE ;**

Bilan saison 2021/22 :

L'effectif de l'équipe compétition comportait 5 coureurs dont 1 femme. L'ensemble de l'équipe a comptabilisé 38 départs en course. Martine GANET est notre meilleure représentante avec 6 podiums dont 3 victoires en 9 courses. Côté hommes, Stanislas ANDRE était à nouveau notre leader en se classant régulièrement au milieu des effectifs masculins.

Au mois de janvier 2022, notre section ski a organisé le Challenge « Magalie MEJEAN » lors de la semaine du ski en Entreprise à Courchevel. Cette épreuve était un slalom Dames et Hommes.

Notre section devait également organiser la « Coupe des Cloches » conjointement avec 3 autres Clubs au mois d'avril 22 à COURCHEVEL.

Pour la saison 2022-2023 :

L'équipe Compétition sera composée de 6 compétiteurs dont 1 dame :

GANET Martine - EZMIRO Kendy – CHATELAIN Vincent - ANDRE Stanislas - Ulrich SOCHER et un nouvel arrivant Sébastien BOUVARD. Coureur cheminot venant du Club des Cheminots de l'EST. Il nous permettra d'améliorer nos résultats, que ce soit sur les courses masculines, mais aussi sur les résultats mixtes par Equipe.

Programmation courses pour cette saison :

- Semaine Cheminote du Ski en Entreprise à COURCHEVEL du 4 au 6 janvier 23.
- Courses de l'US METRO aux MENUIRES le 7 et 8 janvier 23.
- Semaine de Vitesse à SERRE-CHEVALLIER du 13 au 17 mars 23.
- Coupes des Cloches à COURCHEVEL du 1<sup>ER</sup> au 3 avril 23.

7- **Site Internet - Compte Facebook – Liste de diffusion**

Notre site internet :

Adresse du site : <https://scpo-ski-et-montagne.fr/>

Nous avons eu beaucoup d'ennuis avec notre site Internet qui a fait l'objet d'une attaque malveillante. Malgré les efforts de Jacques SAUVANET, toutes nos tentatives de mise à jour restaient vaines. Le Webmaster qui a créé notre site ne voulait plus se rendre disponible.

Comme nos compétences dans ce domaine ont des limites et que ce site est devenu indispensable au fonctionnement de notre section, nous avons dû faire appel à une professionnelle, mais ces prestations ont un coût. Nous allons donc passer un contrat d'assistance annuel ou ponctuel avec cette société pour maintenir notre site.



**Section**  
**SKI et MONTAGNE**

Il s'avère que celui-ci nécessite une réorganisation qui sera effectuée dans les prochains jours tout en continuant d'être opérationnel.

Lorsque vous faites une réservation en ligne, celui-ci vous envoie automatiquement le bulletin de réservation concerné au format Excel. Ce formulaire à base de macros était entièrement automatisé. Il vous permettait d'avoir une estimation du coût de votre séjour et de nous retourner automatiquement ce formulaire.

Ce bel outil posait quelques problèmes. Il nécessitait chez vous une version Excel ou un logiciel compatible sous peine de ne pas pouvoir ouvrir ce fichier.

Nous avons pu mettre en place une nouvelle version sans macros qui répondra aux mêmes critères que le précédent, en s'affranchissant théoriquement des versions incompatibles. Toutefois, vous devrez nous le retourner manuellement.

Vous aurez, lors de votre inscription dans nos différentes structures, la possibilité d'accepter ou de refuser notre démarche de protections de vos données. Un refus ne vous permettra pas d'accéder à nos installations. Les informations que nous vous demandons ont un usage strictement lié au S.C.P.O. et ne seront jamais diffusées.

Compte Facebook : S.C.P.O. Ski et Montagne.

Le compte Facebook est actif depuis cinq ans déjà. Manon BERNARD, Kim BELLAMY et Lucas BERNARD le font vivre afin que vous ayez toutes les informations utiles à votre disposition. Nous espérons que cela répond à vos attentes.

Liste de diffusion sur adresses mail :

Nous l'utilisons pour des événements importants environ 3 à 4 fois par an (Convocation A.G. – Compte rendu A.G. – Bulletins de Réservation, etc.).

## Conclusion :

L'aide du S.C.P.O. Général par l'intermédiaire du C.A.S.I. de P.R.G. nous permet une nouvelle fois d'investir dans nos installations pour améliorer votre confort.

Le bilan de l'année 2021-2022 nous permet de bien démarrer cette nouvelle saison. Nous avons pu fin octobre organiser des travaux aux Tines et à Valloire.

En 2023, nous pourrions encore espérer un soutien financier du S.C.P.O. Général et du C.A.S.I. de P.R.G. Notre objectif d'autonomie financière pour 2025 doit rester un leitmotiv car, au delà, l'avenir reste incertain. Nos adhérents ont déjà beaucoup réservé à Valloire et aux Tines pour les vacances de Noël et pour celles de février. Un certain nombre de places ou de semaines de locations restent disponibles.

Après le Covid, cette saison 2022-2023 risque d'être perturbée lors de nos séjours dans les stations de Sports d'hiver. La crise énergétique et la fermeture pour maintenance d'un grand nombre de centrales électriques nucléaires va imposer aux Français et aux Entreprises des économies drastiques de consommation d'énergie. Les stations de sports d'hiver sont concernées et sont à la recherche de solutions afin d'atteindre l'objectif fixé par le gouvernement de diminuer la consommation d'énergie de 10%. À suivre...

\*\*\*

Je vous remercie tous, au nom du Comité Directeur sortant, de l'attention que vous avez bien voulu nous accorder, et nous souhaitons à tous « bon ski et bonne neige cet hiver et de belles randonnées cet été à Valloire et Chamonix ».

Pour le Bureau de la Section SKI & MONTAGNE,  
Alain LOPEZ